

Commune de BOLLEZEELE

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 28 janvier 2020

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 5 décembre 2019 est approuvé.

Le secrétariat de séance est assuré par Michel DIACRE.

Absent excusé : Anne BERTELOOT.

1. Cotisation au Syndicat Intercommunal d’Energie des Communes de Flandre (SIECF)

Par délibération en date du 28 novembre 2019, le Comité syndical du SIECF a décidé les cotisations 2020 comme suit:

Compétence	Montant pour 2020
Electricité	3,50 € / habitant
Gaz (uniquement pour les communes desservies en gaz au 01/01/2020)	0,60 € /habitant
Eclairage public (option B Maintenance)	3,50 € /habitant
IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicule Electrique)	800 € / borne
Télécommunications	1,50 € /habitant
Numérique	Gratuit

La commune de BOLLEZEELE adhère aux compétences suivantes :

- Electricité,
- Gaz,
- Télécommunication
- Numérique,
- IRVE

Ces cotisations communales peuvent être budgétisées ou fiscalisées. Le conseil municipal décide le maintien de la fiscalisation de la cotisation au SIECF en 2020.

- Modifications de la délibération du 7 novembre 2019 concernant la réalisation d’effacement de réseaux rue de l’Eglise

La commune avait sollicité la fiscalisation des travaux d’effacement des réseaux Telecom et la budgétisation des travaux d’effacement d’électricité et d’éclairage public.

Le SIECF indique qu’il n’est pas possible de répartir la dépense entre budgétisation et fiscalisation et qu’il est nécessaire d’opter pour l’une ou l’autre version.

Le conseil municipal opte pour la budgétisation de l’ensemble des travaux avec étalement sur 5 ans.

2/ Consultation publique sur une demande d'installation de méthanisation à Wormhout

M. le Maire informe qu'une consultation publique a lieu du 13 janvier 2020 au 13 février 2020 sur la demande présentée par METHAFLANDRES en vue de la création d'une installation de méthanisation à WORMHOUT.

La commune de Bollezeele est concernée par le plan d'épandage des digestats liquides et solides rue de Metz, chemin de Cassel, chemin de la Chapelle, route de Watten, route de Saint-Omer, chemin du Tournant, chemin des Poulets

3/ Dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif

M. le Maire indique que pour les achats en section d'investissement avant le vote du budget 2020, il est nécessaire de faire des ouvertures de crédits.

Le conseil municipal donne son accord pour l'ouverture de crédits en section d'investissement à hauteur de 25 % des crédits ouverts au budget 2019, répartis entre les articles suivants :

- 2132 Immeuble de rapport	2 000.00
- 21318 Autres bâtiments	206 525.00
- 2183 Matériel de bureau et informatique	3 705.00

4/ Versement des subventions avant le vote du budget 2020 :

- ✓ **Convention avec Proxi Services pour l'accueil périscolaire - Versement du 2^{ème} acompte de la participation 2019/2020.**

M. le Maire expose qu'il y a lieu de procéder au versement du deuxième acompte de la participation à PROXI SERVICES pour la gestion de l'accueil périscolaire comme convenu dans la convention. Accord du Conseil Municipal pour le versement de la somme de 5 979.69 euros avant le vote du Budget Primitif.

- ✓ **Contrat d'Association avec l'École Privée - Solde de la participation 2019/2020**

M. le Maire expose qu'il y a lieu de procéder au versement de la deuxième partie de la subvention à l'école Saint Cœur de Marie en février 2020 comme convenu dans la convention. Le conseil municipal autorise M. le Maire à procéder au versement de la somme de 9 081.09 euros en février 2020, soit avant le vote du Budget Primitif.

5/ Accueil périscolaire et salle de musique

M. le Maire indique que les travaux ont débuté : dessouchages d'arbres, apport de matériels...

Dès que la météo le permettra, l'entreprise de gros œuvre débutera le fond de forme.

M. le Maire indique qu'une discussion est en cours entre le bureau de contrôle du gros œuvre et le géotechnicien qui a réalisé l'étude de sol pour des problèmes de calcul de tassement de la dalle.

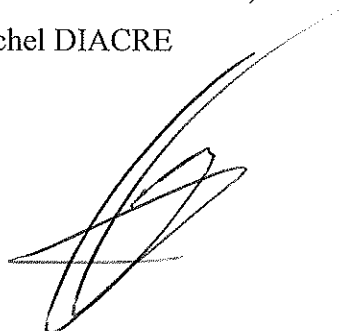
6/ Questions et informations diverses

- ✓ La date de la prochaine réunion est fixée au jeudi 20 février 2020 à 19 h 30.
- ✓ Départ en retraite de Pierre ROMMELAERE
M. le Maire indique que M. ROMMELAERE va faire valoir ses droits à la retraite au 1^{er} février 2020. Une manifestation sera organisée pour son départ, l'occasion de lui transmettre un cadeau.
- ✓ Une réunion publique pour les riverains de la rue de l'Eglise aura lieu le jeudi 13 février 2020 à 18 h 30 à l'Espace Jules Dehaene pour les travaux d'effacement des réseaux et d'éclairage public de cette voirie.

Bertrand DECANTER demande si la CCHF et le Département participeront à cette réunion.

Les travaux sont gérés par le Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandres (SIECF) qui sera représenté et animera la réunion avec Laurent VANPOUILLE. Ils pourront répondre à toute question.

La secrétaire de séance,
Michel DIACRE



Le Maire,
Pierre MARLE

